InFO CSE

DIVISION FONCTIONS SUPPORT & FINANCES
111 QUAI PRESIDENT ROOSEVELT
92130 ISSY LES MOULINEAUX
http://www.focom-orange.fr/votre-etablissement/divisions/fonctions-support-finances/

CSEE FSF du 26 avril 2023

➢ Information sur le rapport annuel d'activités des médecins

FOCom constate encore cette année :

- la qualité du rapport annuel d'activités des médecins qui nous est présenté,
- la répétition de certains points énoncés par les médecins que les élus ont aussi constatés et qui semblent ne pas évoluer où s'aggraver,
- la qualité du dialogue avec toutes les parties présentes,
- le désir de poursuivre l'amélioration des services de santé au travail et leur organisation au sein d'Orange SA,
- le désir de lancer des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail, dont des campagnes de vaccination, des actions de sensibilisation aux addictions, à la sédentarité et des actions d'information et de sensibilisation aux situations de handicap au travail, aux postures de travail (TMS : Trouble Musculo Squelettique), au télétravail …

➢ Information-Consultation sur le PAPRIPACT des FSF

FOCom ne peut que reconnaitre le travail exhaustif, remarquable des CSSCT et les rapports sur le Papripact réalisés en commun par les préventeurs et les commissions. Cependant il subsiste encore des manques à nos interrogations en particulier sur la charge de travail, du suivi des RPS soit le développement de la prévention primaire

Etant donné que FOCom n'a pas reçu de réponses exhaustives sur certaines de nos questions lors de l'instance, les élus FOCom par opposition à la Direction, n'ont pas souhaité, prendre part aux votes.

➢ Evolution de la sectorisation des médecins en IDF

Ce dossier concerne l'évolution de la sectorisation des médecins de la Direction People § Transformation fonctions Centrales sur 3 sites/secteurs : JASMIN/17 salariés d'Orange Avenir, CERGY/45 salariés du CSRH, MONTROUGE/ 91 salariés de la Formation.

Les médecins du travail sont rattachés au SPST : Services de Prévention et de Santé au Travail qui s'est substitué aux Services de Santé au Travail (SST) à compter du 31/03/2022.

Orange SA dispose de son propre SPST. Le cadre de fonctionnement de ce service est fixé par agrément auprès de l'autorité administrative habilitée pour une période de 5 ans. Il a été renouvelé en 2022.

FOCom salue la richesse des échanges sur ce sujet. FOCom note le remplacement des départs des médecins du travail et des infirmiers sur le trimestre qui vient et le souhait de poursuivre l'amélioration de l'organisation et de l'exercice de l'activité des binômes médecins/infirmiers au niveau national.

Vos Elu(e)s FOCom

Titulaires	Frédéric LEGENDRE 06 74 79 65 25	Virginie CORUBLE 06 74 85 86 79	Catherine VERLE 06 07 41 81 86	
Suppléant(e)s	Jean-Patrick DESPUJOS 06 70 75 54 03	Patricia Garcia 06 71 77 50 12	Serge Le COSSEC 06 86 46 01 43	Fahima YAKOUBI 07 84 21 17 13
RS	Evelyne JAYET 06 43 89 14 69			